

CHAROLLES Éducation

# Les lycéens ont assisté à un procès



Les lycéens très émus pendant la simulation d'audience au tribunal de Charolles en présence de la vraie victime. Photo Laurence RIVAT

**Vendredi, dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté, les 300 élèves des classes de seconde du lycée Julien-Wittmer ont assisté au déroulement d'un procès.**

**A**u cours de cette action de prévention organisée vendredi, et réalisée par l'IDRS (intervenant départemental de sécurité routière), les lycéens ont pu se rendre compte des conséquences d'un accident de la route, qu'on en soit la victime ou l'auteur.

**« La route n'est pas un espace de liberté qui vous est réservé »**

À l'invitation de l'IDRS, Hélène Géronimi, sous-préfète de Charolles, a assisté à l'audience du faux procès mais du vrai accident en présence de la victime : « C'est une action remarquable parce que le fait reconstituer un procès dans un tribunal avec la victime d'une situation douloureuse, permet aux jeunes de

“ Le fait de reconstituer un procès dans un tribunal [...] permet aux jeunes de prendre conscience de l'impact d'un comportement dangereux [...] ”

**Hélène Géronimi, sous-préfète de Charolles**

prendre conscience de l'impact d'un comportement dangereux sur la route. »

Avant l'audience, Hélène Géronimi a tenu à leur préciser, que, s'ils sont aujourd'hui dans un tribunal, c'est pour qu'ils comprennent qu'une infraction sur la route peut conduire à se retrouver devant le juge. « La route n'est pas un espace de liberté qui vous est réservé. Il y a un Code de la route à respecter. On parle de décès, c'est ce qu'il y a de plus dramatique mais il y a aussi les blessés qui porteront toute leur vie des stigmates de ce qui s'est passé en une fraction de seconde et toutes les familles qui sont impactées. Soyez attentifs à ce qui va vous être dit aujourd'hui. Vous êtes de futurs conducteurs et un permis de condui-

re, il faut l'utiliser à bon escient, c'est un sésame pour votre vie d'adulte : vous l'utiliserez pour aller au travail, partir en vacances, vous occuper de votre famille. Profitez-en de manière positive. »

« Cette intervention avec les délégués départementaux de la sécurité routière fait partie de nos missions d'éducation à la sécurité routière et cette simulation d'audience au tribunal donne une solennité supplémentaire à ce qui est dit et ressenti par nos élèves », ajoute Laurent Pierre, proviseur du lycée Wittmer. Le faux procès du vrai accident s'est déroulé devant des élèves silencieux et fortement émus lorsque la victime a parlé de sa vie qui a basculé en quelques secondes.

**Laurence RIVAT (CLP)**

## RÉACTION

**Gladys 16 ans a participé en tant qu'assesseure et a délibéré avec le juge sur la peine encourue.**

**« J'ai vraiment pris conscience des conséquences d'un accident de la route. »**

« Nous n'avons pas prononcé la même peine que celle qui avait été prononcée dans le vrai procès. On était plus haut pour la somme à payer en dommages. J'ai ressenti de la peine



Photo Laurence RIVAT

pour le Monsieur qui a été amputé de la jambe, cela a changé sa vie. Je ne savais pas vraiment ce qu'étaient les peines encou-

ries et jusqu'où ça allait. Maintenant je le sais et j'ai appris des choses, par exemple sur les scooters débridés. J'ai le code et je fais la conduite accompagnée. Je me rends compte que n'importe quel conducteur peut faire une erreur d'inattention. Je suis la plus prudente possible, comme on me l'a bien recommandé. J'ai vraiment pris conscience des conséquences d'un accident de la route après cette simulation d'audience avec le témoignage d'une vraie victime et je serai encore plus vigilante ».